

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2019**

RAPPORT FINANCIER 2018

Le Groupe Crédit Mutuel Océan fait partie de l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel qui établit ses comptes consolidés en normes IFRS. Dans le prolongement, le Crédit Mutuel Océan a également retenu les mêmes normes pour ses comptes consolidés.

La Déclaration de Performance Extra-Financière est présentée dans un document distinct qui comprend :

- le modèle d'affaire ;
- les principaux risques sur de grandes thématiques non financières ;
- les politiques et diligences mises en oeuvre pour y répondre et des indicateurs-clés de performance.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

• Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Océan est constituée de la Fédération du Crédit Mutuel Océan, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan (CFCMO) et de l'ensemble des Caisses Locales à vocation générale affiliées à la Fédération du Crédit Mutuel Océan.

La consolidation intègre également les sociétés suivantes :

Filiales	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration	Activité exercée
Océan Participation	90%	90%	IG	Société de capital risque
SCI Merlet Immobilier	100%	100%	IG	Location d'immeubles
SCI Union Immobilière Océan	100%	100%	IG	Location d'immeubles
FCT Zéphyr Home Loans	50%	50%	MEE	Fonds commun de titrisation

Changements de périmètre 2018 :

Néant.

2 – EVENEMENTS IMPORTANTS

2.1 Evénements impactant significativement le PNB ou les frais généraux

L'exercice 2018 a été marqué principalement par :

- Une augmentation encore significative des dépôts bancaires, notamment pour les comptes de chèques ;
- Une progression équivalente de l'encours des crédits toujours portée par les crédits à l'habitat ;
- Une augmentation du taux de centralisation de l'encours des livrets auprès de la Caisse des Dépôts générant des besoins de refinancement complémentaires ;
- La poursuite du contexte de taux bas a contribué à une baisse du taux du stock de crédits et du refinancement et, au final, à une stabilisation de la marge d'intérêts ;
- Un coût du risque en forte baisse accompagné d'une baisse du taux de Créances Douteuses Litigieuses ;
- Une contribution au fonds de garantie des dépôts et de résolution pour un montant de 79K€.

2.2 Evénements importants postérieurs à la clôture et activités en matière de recherche et développement

Néant.

2.3 Changement de méthode comptable

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la nouvelle norme comptable IFRS9 est en vigueur.

Cette nouvelle norme définit de nouvelles règles en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 repose sur trois piliers :

- Une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,
- L'intégration d'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, prospectif, fondé sur les pertes attendues,
- Une approche sensiblement simplifiée de la comptabilité de couverture.

Les caractéristiques détaillées de la norme IFRS9 sont reprises dans le rapport annuel consolidé du Groupe (Cf 5.2-Instruments financiers selon IFRS9).

ACTIVITE & RESULTAT

Malgré un environnement macro-économique solide, les marchés financiers ont signé leur année la plus sombre depuis 2008 sous l'effet de l'émergence de risques politiques et des banques centrales entrant dans un processus de resserrement monétaire.

Le début des tensions sino-américaines apparaît dès la fin janvier. Le président américain Donald Trump annonce sa volonté de mettre en place des droits de douane sur les importations chinoises pour pallier au déficit commercial des États-Unis. Les craintes des répercussions d'une guerre commerciale sur la croissance mondiale impactent fortement les marchés actions. Hormis la Chine, d'autres pays de l'Union Européenne ainsi que le Canada, le Japon et le Mexique sont également concernés par cette montée du protectionnisme et négocient avec les États-Unis. Ce contexte a nettement pénalisé l'ensemble des cours des matières premières, notamment à cause de l'évolution des taxes, dont l'or. Ce dernier n'a pas été épargné et n'a pas joué son rôle de valeur refuge au profit du dollar.

Par ailleurs, les désaccords géopolitiques sur l'Iran ont fortement impacté les cours du pétrole. Ceux-ci ont atteint des sommets entre avril et septembre (85 \$ le baril) pour revenir à des cours plus faibles en fin d'année (55 \$ le baril).

Les prévisions du FMI concernant la croissance mondiale ont ainsi été revues en baisse à 3,1% (vs 3,9%) pour 2018, 3% en 2019 et 2% en 2020.

En fin d'année, le désaccord budgétaire émergeant entre Donald Trump et les Démocrates sur le financement du mur avec le Mexique a eu pour conséquence le « shutdown », arrêt des services fédéraux non-essentiels, le plus long de son histoire.

En Europe, le Royaume-Uni peine à négocier ses conditions de sortie de l'Union Européenne (Brexit). A fin 2018, l'hypothèse d'un « no deal », c'est-à-dire une sortie sans accord, n'est toujours pas écartée. En effet, la proposition négociée avec l'Union Européenne par Theresa May n'a pas reçu l'aval du parlement britannique. Le principal désaccord concerne l'avenir de l'Irlande du Nord et de sa frontière. De nombreux points restent encore à éclaircir à l'aube de la nouvelle année.

En Italie, la victoire électorale de partis europhobes (M5S et La ligue) a rendu les marchés sceptiques sur la trajectoire de la dette italienne. En fin d'année, Giovanni Tria, ministre des finances italiennes et pro-européen, les a rassurés en permettant à l'Italie de valider un déficit budgétaire de 2,04% du PIB (vs 2,4% prévu) auprès de la Commission Européenne.

En Allemagne, suite au résultat décevant des élections, Angela Merkel est contrainte à des compromis pour gouverner dans le cadre de la grande coalition.

Enfin, l'émergence, en France, du mouvement social des gilets jaunes est un des plus importants qu'ait connu le pays depuis quelques décennies. Les mesures annoncées par le président Emmanuel Macron afin de soutenir le pouvoir d'achat auront un impact sur le déficit budgétaire 2019.

Côté banques centrales, c'est dans le cadre d'une économie dynamique et de plein emploi que la FED, banque centrale américaine, a réalisé quatre hausses de taux en 2018. La croissance américaine fait preuve de solidité avec une croissance du PIB de l'ordre de 3% et une inflation de 2%. Cependant en fin d'année, face aux risques politiques toujours présents, l'aplatissement de la courbe des taux américains pousse Jérôme Powell, le gouverneur de la FED, à une certaine prudence dans la poursuite du resserrement monétaire.

La BCE, Banque Centrale Européenne, a mis fin à son programme d'achats d'actifs en décembre, ce qui s'apparente à un retrait de liquidité sur les marchés. Les différentes incertitudes sur l'évolution de la croissance mondiale complexifient la remontée des taux : aucune hausse n'est attendue avant la fin de l'été 2019, voire 2020.

L'année 2018 s'est ainsi conclue par un retour de l'aversion au risque avec une forte volatilité sur les marchés financiers, entraînant une perte de valeur pour l'ensemble des actifs (actions, obligations, ...).

La dynamique commerciale du Crédit Mutuel Océan s'est traduite par :

- l'arrivée de plus de 31 000 nouveaux clients au cours de l'année,
- une activité crédits soutenue,
- une hausse des dépôts clientèle essentiellement portée par la collecte sur les livrets,
- un maintien d'un niveau certain des commissions.

L'encours d'épargne bancaire hors compte-chèques a progressé de 2,1% (à l'exception des comptes à terme et bons dont l'encours a sensiblement baissé).

L'encours de crédits a progressé de 4,6% en lien avec une conjugaison de trois facteurs :

- augmentation des crédits Habitat,
- augmentation des crédits Investissement,
- augmentation des crédits Consommation.

Il est à noter que :

- l'encours de crédit habitat a enregistré une progression de 5,4%.

Le Produit Net Bancaire (P.N.B.) consolidé du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail clientèle, a diminué de (-23,42%) pour s'établir à 257,8M€ ; cette variation s'explique par :

- L'évolution défavorable de la marge d'intérêts (-2,7 M€),
- Une baisse significative en 2018 (-76 M€) des gains nets sur les actifs financiers disponibles à la vente (liée essentiellement à l'absence de plus-value en 2018 sur la vente des titres CIC effectuée en 2017 (-70,2 M€),
- Une baisse sensible en 2018 (-1,5 M€) des dividendes versés sur les parts d'entreprises liées

A noter toutefois une hausse des commissions nettes de +2,6 M€.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 184,9 M€ et s'accroissent de 2,2% ; les frais de personnel qui représentent 61%, se maintiennent par rapport à 2017 (+0,2%).

Malgré un contexte économique difficile, le coût du risque s'établit à 4,9M€ ; il diminue très fortement de 64,2% par rapport à 2017 en raison d'importantes reprises de provisions constatées sur les exercices antérieurs. Les créances douteuses et litigieuses représentent 2,4% des encours de crédits bruts.

Le taux de couverture des encours douteux et contentieux reste stable et s'établit à 49,5%.

Conséquence des éléments précédents, le résultat net consolidé atteint 44,5 M€ en 2018 contre 110,7 M€ en 2017.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2018

3.1 – L'EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 608 M€.

Fin 2018, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse 15 Md€.

1. **Compte-courant clientèle créditeurs (+247 M€)**, soit un accroissement de 9,3% pour l'année 2018.
2. **Epargne bancaire, (+224 M€)** : A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 7,7 Md€ et demeure stable (+3% comparativement à 2017). Les évolutions sont contrastées selon les familles d'épargne. Ainsi, les encours d'épargne logement ont progressé de +2,4% en 2018 et celui des livrets, +7,7%. En raison du non renouvellement des CAT arrivés à échéance dans l'année, l'encours des CAT et bons de caisse est en net recul de -10,9%.
La part de marché dépôts bancaires augmente légèrement à 25,12% contre 25,05% au 31/12/2017.
3. **Epargne assurance (+161 M€)** : L'assurance-vie continue de progresser en 2018 (4,6% contre 4,8% en 2017), tirée essentiellement par les contrats multisupports (+8,4%). L'encours atteint 3 622,7 M€ contre 3 461,8 M€ fin 2017.
4. **Epargne financière et épargne salariale (-24 M€)** : L'encours d'épargne financière (647,5 M€) est en repli de 4,2%. L'encours de l'épargne salariale (134 M€) continue de progresser à hauteur de 3,8%.

3.2 – Les CREDITS

3.2.1 – Production

Dans un contexte de taux bas, nos clients ont renégocié pour 245,3 M€ de crédit, soit plus de 3 163 dossiers.

Toutes clientèles confondues, les crédits débloqués (2 715 M€) demeurent à un niveau élevé, soit un niveau inférieur à 2017 (3 037 M€), mais toutefois supérieur à 2016 (2 478 M€).

L'habitat représentant 58% des concours ; le taux de production annuel moyen 2018 ressort à 1,64%, contre 1,56% en 2017.

La production de crédits à l'habitat a légèrement diminué de 375 M€ (-19,2%) comparativement à 2017, mais dans un contexte de taux bas, nos clients avaient fortement renégocié en 2017 et le volume de rachats à la concurrence est en nette diminution (-66%).

Concernant le crédit à la consommation, sur son territoire, le Crédit Mutuel Océan a débloqué 357 M€ et a accordé 249 M€ (+17,3%).

Pour le financement professionnel, (crédits, crédit-bail mobilier et immobilier), les opérations mises en place en 2018 s'élèvent à 902 M€ contre 870 M€ l'an passé, évolution traduisant le niveau d'activité et les perspectives des entreprises.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

3.2.2 – Encours

Après une progression en 2017 de 6,7%, l'encours des crédits bancaires 2018 progresse à nouveau de 4,6% pour atteindre 12,3 Mds€. L'habitat représente 69,6% et progresse de 5,4%.

Ce niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan sur son territoire d'atteindre 29,07% de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 29,01% en décembre 2017.

A fin décembre 2018, le coefficient d'engagement se situe à 115,7% au même niveau qu'un an plus tôt.

3.2.3 – Risques sur crédits

Après des années de forte production, et malgré un environnement économique incertain, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux reste modéré à 2,4% comme à fin 2017.

Au cours de l'exercice, la dépréciation collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'un ajustement de -0,2 M€. Elle atteint 7 M€ au 31 décembre 2018. La provision sectorielle représente 0,6 M€ et reste identique à celle du 31 décembre 2017.

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de -1,35 M€ pour atteindre 12,3 M€ au 31 décembre 2018 (13,6 M€ au 31 décembre 2017).

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2018 s'établit à 869 521 contrats, en augmentation de 3,01%.

Plus de 337 938 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

L'équipement en cartes bancaires poursuit sa progression avec un parc atteignant 424 792 cartes.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 3.105 M€ au 31 décembre 2018 contre 2.855 M€ un an plus tôt.

Si la volonté du Groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H, résulte d'une part, de l'importance des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 459 M€ au 31 décembre 2018 (518 M€ au 31 décembre 2017).

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2018, le portefeuille titres et dérivés de la Caisse Fédérale est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés, obligations et autres titres à revenu fixes) : 439,5 M€,
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : 526 M€

En 2018, le Groupe a continué de procéder à l'acquisition de titres d'Etats européens, destinés à assurer le rôle d'actifs liquides de haute qualité pour le calcul du LCR Bâle 3 (encours au 31/12/2018 : 360 M€).

- parts du FCT Zéphyr Home Loans pour 500 M€
- OPCVM pour 213,7 M€. Les plus-values latentes sur OPCVM s'élèvent à 22,4 M€ (25,8M€ à fin 2017).

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce reversement atteint 1 396 M€ contre 1 214 M€ fin 2017.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constitués des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 73 M€ en diminution de 3 M€ sur 2018.
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

Groupe ACM	:	les titres acquis pour	55,9 M€	sont valorisés (IFRS) à	345,6 M€
BFCM	:	les titres acquis pour	100,0 M€	sont valorisés (IFRS) à	125,4 M€
Euro Informations	:	les titres acquis pour	14,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	32,4 M€
Caisse Centrale CM	:	les titres acquis pour	7,5 M€	sont valorisés (IFRS) à	7,5 M€

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 11,7 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En moyenne sur 2018, le taux de production des crédits augmente de 0,08 point (1,64% contre 1,56% en 2017), avec la même évolution sur les crédits habitats (+0,08 pt) et une évolution nulle sur les crédits investissement. Seul le taux moyen sur les débloqués de crédits consommation est en baisse de -0,18 point.

Le coût de la ressource clientèle a connu un recul de 0,11 point, s'établissant désormais à 1,08% sous l'effet de la baisse des taux réglementés et de marché.

Cependant, l'amélioration du coût de refinancement a permis de compenser pleinement la baisse des intérêts sur les crédits à la clientèle (fortement impactés par les renégociations et les remboursements anticipés sur les prêts). Ceci a conduit à une légère amélioration de la **marge financière** (+0,9 M€).

Le **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** s'établit à 257,8 M€ contre 336,6 M€ en 2017, incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 185 M€ progressent de 2,20% par rapport à 2017. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement génère pour 2018 une enveloppe globale de 11,5 M€, charge à majorer du forfait social et de la taxe sur les salaires.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 71,7% et se situe en deçà du niveau objectif du Groupe.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 72,8 M€ (155,6 M€ en 2017) consécutivement à la légère baisse du PNB et la progression des frais généraux.

Après prise en compte du coût du risque (4,9 M€) – contre 13,6 M€ en 2017, des impôts sur les bénéfices de 23,9 M€ (31,2 M€ en 2017), le résultat net consolidé IFRS du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 44,5 M€ contre 110,7 M€ en 2017.

Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des Caisses locales. Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère une contribution représentant 1% du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

L'application depuis le 01/01/2018 des nouvelles règles liées à la norme IFRS9 a entraîné des impacts :

- Sur le classement et l'évaluation des actifs financiers qui dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments. Les actifs sont désormais classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres, en juste valeur par résultat.
- Sur les dépréciations qui s'appliquent à l'ensemble des instruments de dettes et aux engagements hors bilan.

Les dépréciations sont ainsi réparties en 3 catégories :

statut 1 : encours sains non dégradés, statut 2 : encours sains dégradés, statut 3 : encours douteux.

Une Probabilité de Défaut (PD) à 1 an (perte attendue à 12 mois) est utilisée pour le calcul des dépréciations de statut 1. Pour le statut 2, on utilise une Probabilité de Défaut à terminaison de 1 à 10 ans (perte attendue à terminaison).

Pour le statut 3, une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un événement et susceptible de générer une perte.

La répartition des encours de créances bruts permettant de calculer les provisions selon les statuts 1, 2 ou 3 est reprise dans le tableau ci-dessous :

31.12.2018

Par tranche de PD 12 mois IFRS9	Dont actifs dépréciés dès l'origine	Soumis aux pertes attendues à 12 mois	Soumis aux pertes attendues à terminaison	Dont créances clients relevant d'IFRS 15	Soumis aux pertes attendues sur actifs dépréciés à la clôture mais non dépréciés dès l'origine
<0.1	0	5 590 625	0	0	0
0.1-0.25	0	2 221 581	0	0	0
0.26-0.99	0	2 689 283	10 014	0	0
1 - 2.99	0	935 403	140 200	0	0
3 - 9.99	0	233 851	185 264	0	0
>=10	0	0	165 236	0	289 967
Total	0	11 670 743	500 714	0	289 967

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie déclassés douteux, douteux compromis et contentieux sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 152 M€ en diminution de 4 M€ par rapport à 2017.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Depuis la mise en application des règles IFRS 9 au 01/01/2018, cette provision collective n'est plus comptabilisée en norme IFRS mais uniquement en comptabilité Nationale CNC.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (26,4 M€) augmentent de 3,8 M€ sous l'effet d'une dotation nette de 1,5 M€ sur les provisions IFRS 9, relatives aux engagements de hors bilan et de 1,2 M€ sur la provision pour risque « Epargne Logement » ; le total de cette provision Epargne Logement au 31 décembre 2018 est de 12,3 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 44,8 M€ est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du Groupe – y compris le résultat 2018, s'élèvent à 1 538 M€, contre 1 444 M€ par rapport à fin 2017. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 223 M€. La rémunération à servir au capital B est de 0,0075 € par part ancienne de 1 euro et de 0,014 € par part nouvelle de 1 euro pour l'exercice 2018.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2018, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 1 136 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2018 (IFRS)	31.12.2017 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	1 136	962
Fonds propres complémentaires	0	0
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	278	263
Ratio de solvabilité	31,3%	29,3%

Au 31 décembre 2018, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

▪ Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des risques

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 7% des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de conformité, contrôle permanent, coordination des dispositifs risques,
- Dispositif de contrôle périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif et délibérant.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, assure la prévention des risques par la mise en place d'indicateurs, de clignotants d'alerte, et par la généralisation de la notation interne, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité *Suivi opérationnel du risque de crédit clientèle*.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité sous le contrôle de la Structure Conformité et Contrôle permanent, anime le Comité Financier.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios réglementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction des Risques contribue à la maîtrise des risques de non-conformité, veille à l'animation, à l'actualisation du contrôle interne de l'ensemble des structures du Crédit Mutuel Océan, et assure la coordination des dispositifs Risques.

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions l'efficacité des dispositifs de contrôle et de maîtrise des risques.

Le Comité des Risques approuve les différentes limites de risque avant leur validation par le Conseil d'Administration. Le suivi des risques du Groupe fait l'objet d'une information trimestrielle à ce Comité.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

▪ **Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie**

Trimestriellement, le Comité *Suivi opérationnel du risque de crédit clientèle*, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. Un reporting trimestriel est effectué au Comité des Risques, émanation de l'organe de surveillance, par la Direction des Risques.

▪ **Eléments d'information sur la gestion du risque**

- *Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan*

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une

cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le service des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

- Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting au service des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes). Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

▪ Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Comité des Risques, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites plus restrictives relatives à :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Les ratios règlementaires de division des risques sont respectés.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2018	01.01.2018
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	2 248 673	2 205 065
Clientèle	12 461 424	11 872 867
Exposition brute	14 710 097	14 077 932
Dépréciations	-165 924	-172 025
Etablissements de crédit	-1	-183
Clientèle	-165 923	-171 842
Exposition nette	14 544 173	13 905 907

	Valeur comptable	
	2018	2017
Titres de créances		
Effets publics	29 777	96 333
Obligations	324 428	863 108
Instruments dérivés	3 850	4 077
Pensions & prêts de titres		
Exposition brute	358 055	963 518
Dépréciation des titres		
Exposition nette	358 055	963 518

Exposition	2018	2017
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	22 975	25 909
Clientèle	1 872 078	1 777 179
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	338 248	307 137
Clientèle	175 567	164 071
Provisions sur engagements donnés	6 140	6 162

	%	
	2018	2017
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	43,41	49,99
AA et AA-	11,56	16,07
A+ et A	16,31	22,02
A- et BBB+	3,99	4,06
BBB et en-dessous	24,73	7,87

Exposition nette en millions d'€	Grèce	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat					
Actifs à la Juste valeur par OCI					
Actifs au cout amorti				35 971 869	66 113 081
Total	0	0	0	35 971 869	66 113 081

Plus/moins values constatées en capitaux propres					

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

- Risques de crédit auprès de la clientèle

	%	
	2018	2017
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	71,6	71,4
Entreprises	13,4	13,9
Grandes entreprises	10,3	9,9
Financement spécialisés	0,5	0,5
Autres	4,2	4,3

	2018	2017
Concentration des risques clientèle		
Engagements dépassant 300 M€		
nombre	1	
prêts en M€	345,6	
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
nombre		1
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		295,5

	2018	2017
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement	289 967	302 462
Dépréciation individuelle	-141 447	-148 592
Dépréciation collective des créances		-7 763
Taux de couverture global	48,8%	51,7%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	48,8%	49,1%

- Actifs financiers ayant des arriérés de paiement et encours dépréciés

	Actifs financiers ayant des arriérés de paiement				VNC des actifs dépréciés	Total des actifs financiers faisant l'objet d'arriérés de paiements et des actifs dépréciés
	≤ 30 jours	>30 jours ≤ 90 jours	> 3 mois	Total		
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissement de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances	54 635	21 609	127 890	204 134	0	204 134
Administrations centrales	2 079	10 423	53	12 555		12 555
Etablissements de crédit	0	0	0	0		0
Institutions non établissement de crédit	8	0	1 843	1 851		1 851
Grandes entreprises	22 591	7 366	94 876	124 833		124 833
Clientèle de détail	29 957	3 820	31 118	64 895		64 895
Autres actifs financiers				0		0
TOTAL	54 635	21 609	127 890	204 134	0	204 134

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées au Comité des risques qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour les risques de taux et de liquidité. La situation du Groupe par rapport aux limites nationales ou réglementaires est communiquée à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement ...).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit notamment le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivant une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio L.C.R.* au 31 décembre 2018 est de 125% pour un minimum de 100% et l'*indicateur de liquidité à moyen terme* ressort à la même date à 120,4% pour 90% exigé.

Pour couvrir ses besoins de refinancement le Groupe dispose de :

- Un programme d'émission de Titres de Créances Négociables qui bénéficie d'une notation Standard & Poors de A-1 à court terme et A+ à long terme.

- Une convention de refinancement conclue avec la B.F.C.M. en mai 2002.
- Un encours de créances hypothécaires mobilisables auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat.
- Un encours de titres et de créances privées éligibles à l'Eurosystème.
- Un tableau de ventilation des maturités :

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction					3 850			3 850
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat			53 693		53 279			106 972
Actifs financiers JVPR	1 463	15	1 346	1 089	237 030	5 628		246 571
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	567 026	265 179	1 064 271	1 276 476	2 863 747	6 258 802		12 295 501
Placements détenus jusqu'à leur échéance								0
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction			4 459		20 275	450		25 184
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	8 020 134	497 857	1 322 005	3 173 836	1 299 518	642 213		14 955 563

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc).

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement et plus encore à une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHE

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport transmis trimestriellement au Comité des Risques et mensuellement à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en termes de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Comité Financier et validée par le Comité des Risques. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Depuis 2010, le Groupe CM-CIC est officiellement autorisé à utiliser la méthode avancée pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels.

De ce fait, pour les entités du Groupe CM-CIC utilisant la méthode avancée, le calcul des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels se fait dorénavant selon la méthode avancée.

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

Afin de renforcer les missions de surveillance dévolues au Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale, celui-ci s'appuie sur quatre **Comités** à savoir :

- le Comité d'Audit,
- le Comité des Nominations,
- le Comité des Rémunérations,
- le Comité des Risques.

L'organe de surveillance, et le cas échéant chacun des Comités spécialisés, détermine la nature, le volume, la forme et la fréquence des informations qui lui sont transmises.

Par ailleurs, les travaux et délibérations des Conseils d'Administration de la Fédération et de la Caisse Fédérale sont préparés dans certains domaines par des **Commissions** (au nombre de 4) :

- Commission Marketing et Communication,
- Commission de Suivi et de Contrôle du Plan,
- Commission Formation des Elus,
- Commission Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

Composées d'Administrateurs, de Censeurs désignés par les Conseils d'Administration, et assistés de membres du Comité de Direction, elles instruisent les dossiers pour lesquels ces derniers les ont mandatées.

Elles rendent compte régulièrement aux Conseils d'Administration de leurs travaux et leur soumettent leurs observations, avis, propositions ou recommandations.

Pour les besoins de l'exercice de leurs attributions, les Commissions peuvent demander la réalisation d'études auprès de techniciens de la banque ou s'appuyer sur des groupes de travail constitués pour traiter, à leur demande, un sujet particulier.

La composition et le mandat de ces Commissions sont revus tous les deux ans avec validation du Comité des nominations.

La Direction Générale peut déléguer à des **Comités opérationnels** des activités spécifiques ou des travaux de réflexion, utiles à sa prise de décision. Il en détermine la composition et la mission.

Tous travaux réalisés par ces Comités opérationnels exigent des reportings précis aux organes exécutifs.

Ces Comités opérationnels sont au nombre de 3 :

- Comité de Crédit fédéral,
- Comité Financier,
- Comité de Tarification.

7 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2018

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le Crédit Mutuel Océan contrôle différentes filiales dont la plus significative est :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 79,6 M€ pour 96 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 3,631 M€.

8 – PERSPECTIVES

Dans un environnement économique et financier porteur d'incertitudes, le Crédit Mutuel Océan a pleinement joué son rôle de banque régionale favorisant la réalisation des projets de ses clients. Le résultat 2018 conforte une situation financière solide, qui se traduit par un ratio de solvabilité Bâle 2 à 31,27%. Outre la sécurité pour les déposants, cette structure financière permet d'assurer une véritable proximité par une modernisation continue du réseau d'agences et par la mise à disposition des clients de canaux de relation modernes et performants.

Fort de la qualité de sa relation avec ses sociétaires et clients, le Crédit Mutuel Océan va continuer de s'affirmer comme leur partenaire de confiance, en les conseillant pour l'épargne et les services et en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets.

9 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En application des dispositions de l'article L. 511-45 du code monétaire et financier, modifié par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, nous vous informons que le Crédit Mutuel Océan, Groupe bancaire régional, exerce l'intégralité de ses activités sur le territoire français.

En application des dispositions de l'article 511-16-1 du code monétaire et financier, créé par le décret n° 2014-1315 du 3 novembre 2014, nous vous informons que le rendement des actifs financiers 2018 du Groupe s'élève à 0,26% (bénéfice net/total de bilan).